



# CONNEXION AU RÉSEAU VISITEURS DU SITE DE MONTBONNOT

**CENTRE DE RECHERCHE  
GRENOBLE  
RHÔNE-ALPES**



# CONNEXION AU RÉSEAU VISITEURS DU SITE DE MONTBONNOT

Ce document concerne les invités ne possédant pas de compte informatique Inria.

## 1) Procédure de connexion

L'accès au réseau visiteurs du centre Inria Grenoble - Rhône-Alpes est conditionné par une authentification de l'utilisateur via un portail d'authentification web (ou portail captif).

Après avoir demandé la création d'un compte temporaire d'invité à son hôte Inria, le visiteur procède comme suit pour se connecter au réseau visiteurs du site de Montbonnot :

1. L'utilisateur se connecte au réseau visiteurs en wifi (SSID « INRIA » ou « INRIA-guest ») ou en filaire (prises « visiteurs ») ;
2. Il lance un navigateur web sur son poste de travail;
3. Une bannière d'authentification s'affiche dans la fenêtre de son navigateur ;
4. Il saisit ses identifiants de connexion (login/mdp), accepte les termes de la charte informatique et clique sur le bouton «Connexion».

Si l'authentification réussit, l'utilisateur est connecté au réseau visiteur et a accès à la connectivité internet

## 2) Services fournis

Une personne qui connecte son équipement sur le réseau visiteurs bénéficie des services suivants :

- Une connectivité LAN et Internet. Les protocoles réseaux autorisés en sortie sont les suivants :
  - services web non sécurisés (HTTP) et sécurisés (HTTPS),
  - services de messagerie de consultation (POP, IMAP, POPS, IMAPS) et de soumission (SMTP, SMTPS),
  - connexions SSH,
  - services VPN (OpenVPN, IPsec, IPsec NAT-T, IPsec Cisco),
  - services DNS,
  - Protocoles ICMP (echo, reply),
  - Protocole NTP.
- Un service d'impression local via le serveur « printers.visiteurs.inrialpes.fr »



## CONNEXION AU RÉSEAU VISITEURS DU SITE DE MONTBONNOT

### 3) Dysfonctionnement

En cas de dysfonctionnement du réseau visiteurs les invités s'adressent à leur hôte INRIA qui contactera l'équipe de support informatique du centre, responsable du fonctionnement du réseau visiteurs.

### 4) Conservation des informations de connexion

Conformément à la législation en vigueur en France, un certain nombre d'informations permettant de caractériser les communications informatiques sur le réseau visiteurs sont tracées et conservées pendant une durée de 1 an. Il s'agit des horaires de connexion sur le réseau visiteurs, des paramètres IP des flux (adresses IP, numéros de port) ainsi que des logs du serveur DHCP relatifs à chaque usager du réseau visiteurs. Ces données, restent confidentielles, mais peuvent néanmoins être divulguées aux autorités judiciaires sur demande de celle-ci.